

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D' ÉCOLE

2/3 DU VENDREDI 13 MARS 2026

18h30 ... 20h30

École Élémentaire DANIEL GALLAND - 91 770 Saint-Vrain

Présents :

- **MAIRIE :**

Mme Cordier, maire de St-Vrain

M. Luc Sarrelabout adjoint au Maire délégué au scolaire, périscolaire

- **REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES pour la FCPE :**

Mmes Ajachandra, Girard, Guerletin, Julien, Le Forban, Legros, Lempereur (présidente)

- **ENSEIGNANTS :**

Mme Frédérique SALHI

CP

Mme Stéphanie ODASSO

CP-CM2 (secrétaire de séance)

Mme Carole BISCHOFF

CE1a

Mme Émilie GUIHARD

CE1b

Mme Stéphanie LEFEBVRE

CE2

M. Cyril CAZENAVE VERGEZ

CM1a

Mme Julie DUGAST

CM1b

Mme Marine DENIS

CM2 (complément de direction ; excusée)

M. Philippe DESSALLES

CM2

Mme Marion QUESNE

ULIS École

- **points mairie :**

- travaux effectués et restants (serveur AmonÉcole, infiltrations, fuites urinoirs, aménagements fortes chaleurs, dysfonctionnements récurrents visiophone, devis agrandissement salle des maîtres, remplacement barrières pivotantes rues Bazile et Noblets, compostage)

- difficultés communicationnelles parents – service jeunesse

- Suite à des échanges et à des tests avec M. Rapilliard (directeur des services techniques) il s'avère que le serveur Amon École censé effectuer un rôle de filtre lors de la navigation sur internet via le réseau WiFi ne fonctionne toujours pas. Certains contenus restent accessibles. Le prestataire informatique de la commune (société M2i) ne parvient pas à obtenir de réponses auprès du service académique compétent. Une autre solution est à l'étude permettant de filtrer et sécuriser la navigation sans nécessiter le recours au serveur Amon École.

- Les infiltrations constatées depuis plusieurs années sur le seuil de la salle de classe de Mme Bischoff demeurent (seau de récupération du goutte à goutte, manteaux parfois humides, impossibilité d'affichages aux murs ...). Mme le maire répond que des devis importants de reprise d'une partie de la toiture de tout le bâtiment élémentaire sont à l'étude et que les travaux envisagés sont plus importants qu'une simple réparation localisée. La mairie fera figurer ce point au budget et dans ses priorités de travaux à venir.

- Les fuites au niveau des urinoirs ainsi qu'au niveau de certains boutons poussoirs temporisés (urinoirs et lave mains) ont été réparés. Certains tuyaux d'évacuation ont été débouchés également : ils étaient entartrés et parfois encombrés de papier jeté par certains élèves.
- S'agissant des aménagements en cas de fortes chaleurs, surtout ressenties dans les 4 classes de l'étage en période estivale, il n'y a malheureusement pas de solution digne de ce nom si ce n'est une reprise de toiture complète ou une isolation extérieure très onéreuses. La solution de pose de films thermiques et la mise à disposition de ventilateurs seront mises en œuvre.
- Les pannes successives ayant affecté le bon fonctionnement du visiophone situé au niveau de l'entrée principale ont été résolues ; madame le maire indique qu'il y avait une erreur de raccordement de circuit qui a été rectifiée. Nous nous en félicitons et remercions la mairie de cette intervention car ce problème était très gênant au quotidien. Depuis, le visiophone fonctionne convenablement.
- Concernant le projet d'agrandissement de la salle des maîtres et/ou de création d'une salle des maîtres commune maternelle – élémentaire, point mis en évidence lors du compte rendu de la dernière évaluation d'école, les solutions proposées et chiffrées semblent être peu réalisables dans des limites budgétaires raisonnables. Les possibilités prévoient des modifications de cloisons, des travaux de peinture et des reprises de passages électriques et réseaux très onéreux. Ces devis ne pourront pas être signés.
- Le remplacement des barrières pivotantes est en cours de traitement ; une solution de barrières avec ancrage scellé dans le sol semble la plus judicieuse. Cette solution est en cours de traitement.
- La mise en place du compostage est en attente pour le moment car ce projet impulsé par les élèves éco-délégués nécessite une coordination entre le scolaire, le périscolaire et le personnel de cantine. Cependant, le bac à compost est installé et prêt à recevoir les déchets.

Une fois de plus nous remercions bien sincèrement la mairie et le DST M. Rapilliard pour la rapidité d'intervention dont nous bénéficions à chacune de nos demandes.

- La FCPE fait remonter des difficultés communicationnelles relevées par certains parents. Sur ce point, madame le maire répond qu'il est normal que certains parents fassent ce constat étant donné que certains d'entre-eux continuent d'écrire sur l'adresse mail du service jeunesse qui a été remplacée et n'est plus d'actualité. Ce sujet avait fait l'objet d'une communication spéciale de la mairie à l'attention des familles il y a plusieurs mois. Cependant, madame le maire consulte et répond elle-même lorsque cette ancienne adresse mail est utilisée ce qui est fréquent pour des inscriptions ou des désinscriptions à la cantine ou à la garderie de dernière minute. Mme Cordier insiste sur le nombre important et constant de demandes effectuées pour le jour même et évoque l'impact organisationnel regrettable que cela provoque, tout en précisant qu'aucun refus d'accueil n'a été fait ni sur le temps de pause méridienne ni sur le temps d'étude ou de garderie.

Cependant, un rappel à davantage de rigueur organisationnelle et d'anticipation est effectué à l'attention des familles. La mairie se penche actuellement sur la possibilité de pénaliser les inscriptions ou désinscriptions de dernière minute répétées tout en faisant preuve de compréhension pour les situations exceptionnelles et imprévues ... ce qui n'est pas le cas pour la majeure partie des demandes. En tout état de cause, l'organisation des services municipaux en termes de communication, ne changera pas.

Rappel du message aux familles paru sur Klassly en novembre dernier :



MAIRIE DE SAINT-VRAIN

Téléphone : 01.64.56.13.63

Télécopie :

01.64.56.24.02

Mail : accueil@mairiesaintvrain91.fr

Saint-Vrain, le 14 novembre 2025

**A l'attention de
Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves**

Nos Réf. : CC/2025.048

Objet : contacts mairie

Mesdames, Messieurs,

Comme suite à la réorganisation des services de la commune, je vous remercie de bien vouloir noter que l'adresse service-jeunesse@mairiesaintvrain91.fr n'est plus active et donc de bien vouloir désormais utiliser les contacts suivants :

- pour les inscriptions aux accueils périscolaires et à la cantine : alsh@mairiesaintvrain91.fr
- Pour l'étude : Responsableacm@mairiesaintvrain91.fr
- En cas d'urgence, vous pourrez également utilement utiliser l'adresse mail : Responsableacm@mairiesaintvrain91.fr ou les numéros de téléphone suivants : 07.50.15.29.34 / 07.49.14.84.29.
- Pour les questions relatives à la facturation : viescolaire@mairiesaintvrain91.fr

Vous remerciant pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Corinne CORDIER



● actions et projets :

- photos scolaires :

Notre photographe habituel ayant dû « passer la main », les photographies scolaires de cette année ont été prises en charge par un nouveau prestataire avec qui il a été très aisé de collaborer mais qui n'a pas donné satisfaction en termes de qualité de prises de vue ni de « rendu papier ». L'école élémentaire va très certainement s'orienter vers le photographe qui assure les prises de vue de l'école maternelle. Néanmoins, des photos fratrices communes maternelle – élémentaire ne sont toujours pas prévues car elles sont trop complexes et chronophages à mettre en place et poseraient des problèmes difficiles à résoudre au niveau de la facturation et de la comptabilité étant donné qu'il y aurait par conséquent deux comptes bancaires différents à créditer par commande.

- bilan du marché de Noël :

Cette action de cofinancement de nos projets pédagogiques a été un succès tant au niveau des bénéfices ($\approx 2\,800\text{€}$) que de l'ambiance et de l'atmosphère conviviale qui y régnait. L'organisation du marché de Noël permet la mise en œuvre concrète de séances d'apprentissage (proportionnalité par exemple pour les ateliers de cuisine), témoigne d'une liaison maternelle – élémentaire cohérente (le marché de Noël de l'élémentaire ouvre ses portes après la chorale de Noël de la maternelle), et offre une visibilité valorisante du dispositif Ulis École avec la visite de l'atelier du père Noël. Cette année nous avons mieux réparti et écarté les stands les uns des autres et amélioré les conditions d'éclairage. Piste d'amélioration pour la prochaine édition : constituer préalablement des carnets de 10 tickets afin de fluidifier le passage aux caisses. Nous remercions l'aide technique de la mairie et le soutien précieux de la FCPE pour la tenue de cet événement qui sera très certainement reconduit en décembre 2026.

- foire aux livres (samedi et dimanche 30 et 31 mai) :

Cette année la collecte ne concerne que les supports « enfants » car de nombreux articles adultes restent à la vente depuis les autres années. La FCPE remercie le soutien humain et technique de la municipalité (mise à disposition de la salle d'exposition dès le mercredi 27 mai + manutention des agents techniques). Les enseignants se porteront volontaires et disponibles afin d'aider les parents pour le transport des articles ce qui est bien la moindre des choses étant donné qu'il s'agit d'une action dont les bénéfices sont reversés aux coopératives scolaires. Cependant les parents élus attirent l'attention du conseil sur la fragilité du maintien de cette action étant donné le peu d'aide des familles ... cette dernière ayant tendance à malheureusement diminuer, alors que ce projet est directement réalisé en faveur des élèves.

- A Qui 'S (commandes d'étiquettes autocollantes personnalisables) :

Cette action a deux buts :

► aider les familles concernées par la classe de découverte à étiqueter les affaires et vêtements avec des prix groupés préférentiels ... même si cette action est ouverte à tous et pas simplement aux CM2

► dégager quelques bénéfices en faveur de l'école.

Les ventes, en baisse cette année, se montent à près de 150€.

- classe de découverte (cofinancement, organisation, facturation)

Ce projet de découverte du milieu de bord de mer, suit son cours : les demandes d'autorisations parentales ont été distribuées. Une réunion d'information a eu lieu le lundi 16 février à 18h15 à l'école. Mme Odasso se charge comme chaque année de la rédaction et de la constitution du projet pédagogique. Le reste du dossier a par ailleurs été constitué et envoyé aux services de l'éducation nationale : schémas de conduite pour chaque sortie en bus y compris l'aller et le retour, emploi du temps et programme, brevets d'état des moniteurs de voile, diplômes des animateurs, liste des participants, fiche budgétaire, documents d'agrément du transporteur et du centre, agréments de la commission de sécurité ...

Le temps fort reste l'activité voile avec 3 séances au programme ; seuls les élèves titulaires du Passe Nautique y participeront ; les élèves non titulaires seront basculés sur le deuxième groupe étant donné que les 39 participants seront répartis en deux groupes (20 + 19). De même, les non titulaires du Savoir Rouler à Vélo seront covoiturés jusqu'au musée de ma mytiliculture (2,5 km du centre).

A l'exception d'un élève de CM2 incertain, il n'y a pas de « non partant ».

S'agissant des facturations, Mme Cordier avait proposé au vote du budget de l'année dernière un élargissement de la prise en charge financière de la mairie, déjà très importante ce qui devrait compenser la baisse des bénéfices due à l'abandon des précédentes actions de cofinancement (ventes de saucisses et de fromage) qui s'avéraient trop peu rentables. Les factures 2026 ne devraient pas être très différentes de celles de l'année dernière. Rappel des tranches pour le projet de 2025 en fonction du quotient familial calculé pour les familles ayant transmis les documents idoines à temps :

Tranche	Tarif total	1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement	3 ^{ème} versement
1	111,25 €	37,25 €	37.00 €	37.00 €
2	155,75 €	55,75 €	50.00 €	50.00 €
3	178.00 €	60.00 €	59.00 €	59.00 €
4	222,50 €	74,50 €	74.00 €	74.00 €
5	244,75 €	82,75 €	81.00 €	81.00 €
6	267.00 €	89.00 €	89.00 €	89.00 €

Le coût total par enfant avant aide de la mairie, vente de chocolats et tombola : 600€/enfant soit 85€/enfant par jour.

La fourchette est entre 15€ et 38€ par jour et par enfant en fonction de la tranche. A titre d'information et de comparaison, la plupart des séjours scolaires reviennent à entre 60€ et 100€ par jour et par enfant. Il s'agit donc de conditions particulièrement favorables pour un séjour passionnant et porteur de nombreux apprentissages, développant de nombreuses compétences psycho-sociales, relationnelles, organisationnelles et liées à l'autonomie.

Les factures devraient être distribuées aux familles prochainement.

Comme l'année dernière, il est proposé aux familles de CM2 et leurs proches, jusqu'au 14 avril, des précommandes de produits de Bretagne (Kouign Amann, jus de pomme, palets, sel de Guérande ...). Produits livrés lors de notre retour.

Proposition d'emploi du temps de classe de découverte :

Emploi du temps du groupe de CM2 de M. Dessalles							
03-05-26	04-05-26	05-05-26	06-05-26	07-05-26	08-05-26	09-05-26	10-05-26
<i>Matin</i>							
Voyage aller	Première séance de voile	La mine d'or Balade contée avec les élèves de CM2 de Mme Odasso non titulaires du Pass nautique	Visite Océarium	Troisième séance de voile	Temps enseignant	Rangement – temps de classe – constitution des valises – souvenirs	Voyage retour
<i>Après-midi</i>							
Installation	Pêche à pied constitution d'un aquarium avec les élèves de CM2 de Mme Odasso non titulaires du Pass nautique	Deuxième séance de voile	Visite Guérande Jeu de piste culturel	Visite du musée de la mytiliculture de Théhiguier avec les élèves de CM2 de Mme Odasso non titulaires du Pass nautique	Initiation à l'orientation	Loscolo : lecture de paysage	
Emploi du temps du groupe de CM2 de Mme Odasso							
03-05-26	04-05-26	05-05-26	06-05-26	07-05-26	08-05-26	09-05-26	10-05-26
<i>Matin</i>							
Voyage aller	La mine d'or Balade contée avec l'élève de CM2 de M. Dessalles non titulaire du Pass nautique	Deuxième séance de voile	Visite Océarium	Loscolo : lecture de paysage avec l'élève de CM2 de M. Dessalles non titulaire du Pass nautique	Temps enseignant	Rangement – temps de classe – constitution des valises – souvenirs	Voyage retour
<i>Après-midi</i>							
Installation	Première séance de voile	Bataille contre la mer avec l'élève de CM2 de M. Dessalles non titulaire du Pass nautique	Visite Guérande Jeu de piste culturel	Troisième séance de voile	Visite du musée de la mytiliculture de Théhiguier	Initiation à l'orientation	

- projet musical CMDL

Ce projet censé remplacer le projet photo en explorant un domaine artistique différent et initialement proposé comme étant adaptable à l'ensemble des classes ne pourra pas s'adresser à toutes les élèves : le nombre d'heures initialement prévu ainsi que l'organisation proposée n'ont pas réellement tenu leurs promesses. Il y aura une restitution proposée le jour de la fête de l'école mais seuls les deux classes de CE1 y seront associées.

- vente de chocolats :

Autre action de soutien aux projets des écoles maternelle et élémentaire : 3410€ de ventes pour 650€ de bénéfices.

Nous remercions bien sincèrement la FCPE pour toutes ses actions et son investissement dans la mise en œuvre de ces événements.

- mécénat baby-foot

Une seule entreprise représentée par une maman d'élèves « auto entrepreneur » a répondu à l'appel. Une relance est prévue via Klassly et éventuellement le journal local.

- fête de fin d'année (projet photos, déroulement et modalités)

La fête de fin d'année est reconduite selon les mêmes modalités à ceci près qu'une intervention musicale du Centre des Musiques Didier Lockwood (CMDL voir ci-dessus) sera proposée en lien avec les classes de CE1 de Mmes Bischoff et Guihard en lieu et place du précédent projet photo que nous n'avons pas pu reconduire ayant bénéficié trois années consécutivement de la subvention ce qui est déjà une situation très enviable.

Les habituels foodtrucks ont répondu présents à l'appel (+ 1 foodtruck burger).

Programme prévisionnel :

- * **10h00** : ouverture des grilles et vérification des invitations
- * **10h15** : fermeture des grilles
- * **10h20** : mot du directeur
- * **10h30** : chorale des élèves (cycle 2 puis cycle 3)
 - : restitution du projet avec le CMDL (CE1)
 - : « Le Roi Lion » prestation des CE2
- * **11h30** : cérémonie en faveur des CM2 quittant l'école
- * **12h00** : pique-nique géant (food-trucks)
- * **13h00** : tirage au sort de la TOMBOLA

- Watty – Écopousse :

Sous l'impulsion de Mme Cordier, l'école a reconduit son partenariat avec ce programme. Cette année ce sont les deux classes de CM1 (Mme Dugast et M. Cazenave Vergez) qui en ont bénéficié autour de plusieurs ateliers sur les thèmes des économies d'énergie, de l'empreinte carbone. Les interventions sont bien structurées, vivantes, rythmées et très bénéfiques car celles-ci ont du sens dans la dynamique des programmes d'apprentissage du cycle 3.

- formation premiers secours :

Les classes de CM2 et de CP-CM2 ont pu bénéficier d'une séance de 3h sur les gestes de premiers secours prise en charge par deux pompiers qui sont intervenus bénévolement avec l'autorisation de leur responsable de caserne. Les apprentissages s'organisent autour de la question importante de « savoir donner l'alerte ». Il s'agit d'un point crucial d'autant plus que de nombreux élèves ont une connaissance sinon incomplète du moins erronée de leur adresse ...quand ils la connaissent. L'atelier prévoit également un travail sur la technique du massage cardiaque à partir de mannequins, la mise en position latérale de sécurité, l'utilisation du défibrillateur ... Nous remercions ces deux pompiers qui se sont montrés très pédagogues, adaptant leur discours et leur propos aux élèves y compris en faveur de ceux étant en situation de handicap. Cette intervention donne lieu à un document de travail reprenant en synthèse les éléments évoqués ; celui-ci est distribué aux élèves et appris. Il donne lieu à une évaluation.

- sortie de fin d'année :

Un projet de sortie de fin d'année est en discussion d'équipe actuellement. Nous cherchons une solution qui soit à la fois peu onéreuse, sans trop de temps de transport, et axée sur un domaine d'apprentissage : sport, musique, arts visuels ...

- Écomaison :

Cette année encore l'opération de récupération et de revalorisation d'anciens jeux et jouets a été reconduite. Le volume récupéré a été moins important que les autres années mais il reste néanmoins non négligeable (3 grands bacs).

- Pickleball :

Sous l'impulsion de Mme Bischoff, l'école a candidaté afin de bénéficier d'ateliers de découverte de ce sport qui dépend de la fédération de tennis. Il s'agira d'ateliers à destination du cycle 2, mais le projet est actuellement en construction ; nous ne savons pas encore le nombre de séances qui seront déployées sur nos classes. Notre école pourrait être la première école d'Île de France ou l'une des toutes premières de France à pouvoir bénéficier de ce dispositif.

- E3D :

Cette année l'école doit candidater afin de renouveler son label École en Démarche de Développement Durable.

- Natation :

Les quatre classes concernées par le cycle de natation étaient cette année : CP de Mme Salhi, CP-CM2 de Mme Odasso, CE2 de Mme Lefebvre, CM2 de Mme Denis et M. Dessalles. Les séances se sont bien déroulées. Les taux de réussite aux évaluations ont été très satisfaisants d'après les équipes de l'Aquastade, qui se sont montrées bienveillantes envers tous les élèves et plus particulièrement ceux qui étaient en difficulté dans cet élément.

- SRAV :

Les deux premiers modules se sont déroulés le 10 mars 2026 et le 16 mars 2026. Le troisième module sera proposé le 26 mars 2026 uniquement aux élèves ayant réussi les deux premiers. Pour ce troisième temps, un parcours d'une demie-journée sera planifié : aller – retour au collège de secteur Robert Doisneau d'Itteville. Le SRAV est co-organisé par la mairie de Saint-Vrain (financement et accompagnement par M. Delmarle, policier municipal), l'USM (club de cyclisme de Marolles) et les enseignants de CM2. Le SRAV fait partie intégrante des programmes d'apprentissage du cycle 3.

- Comédie musicale CE2 :

Les élèves de la classe de CE2 de Mme Lefebvre travaillent sur une comédie musicale (Le Roi Lion). Deux représentations seront proposées aux familles en fin d'année : l'une à destination de toutes les familles de l'école lors de la fête de fin d'année, l'autre à destination des parents d'élèves de la classe de CE2.

- Stages de Réussite :

Comme chaque année, une cession de SR est proposée aux élèves de l'école grâce à la participation de certains enseignants (Mme Bischoff, Mme Quesne, M. Cazenave-Vergez ...) et grâce à la mise à disposition des locaux par la mairie. Ce dispositif gratuit pour les familles, permet aux élèves, dans des groupes restreints (de 5 à 6) de profiter de séances « coup de pouce » dans le domaine des mathématiques et du français

pendant les 4 premières matinées de chaque période de vacances. Les élèves sont choisis par les équipes enseignantes en fonction des recommandations figurant dans chaque circulaire et en fonction des profils de ceux-ci..

- Procédure Affelnet6 :

Cette année le calendrier contraint de cette procédure qui doit respecter des délais académique, a été particulièrement serré pour la première étape. Les familles ont été averties du lancement de la procédure le jour même de la parution de la circulaire et les « volets 1 » ont été distribués le lendemain même.

● Perspectives 2026-2027 :

- État et perspectives d'effectifs :

Effectifs actuels :

CP	26
CP/CM2 - 10/12	22
CE1	24
CE1	23
CE2	26
CM1	25
CM1	22
CM2	27
Total	195

L'équipe réfléchit déjà à de possibles structures pour lesquelles la constitution de doubles niveaux semble inévitable. L'effectif actuel de l'ULEC est de 12 élèves (effectif maximum) après n'avoir été que de 12 de mi janvier à mi mars. Depuis plusieurs mois, l'école connaît un certain turn over avec des radiations – inscriptions successives, mais l'effectif total se maintient.

- Carte scolaire :

L'école maintient ses 8 classes + 1 dispositif ULIS École. Le collège d'Itteville reste le collège de secteur des élèves qui résident à St Vrain (et Itteville évidemment).

- Liaison GS – CP :

En cours d'élaboration par les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire.

- Liaison CM2 – 6ème :

M. Dessalles rencontre le mardi 31 mars Mme Chartier, principale du collège Robert Doisneau d'Itteville. A cette occasion le programme de cette liaison sera abordé.



M. Philippe Dessalles.
Le Directeur.